



REUNION INTER-BASSIN DE LA FILIERE VITI-VINICOLE

CARCASSONNE VENDREDI 24 OCTOBRE 2025





LA COOPÉRATION AGRICOLE
VIGNERONS COOPÉRATEURS
OCCITANIE

Accords de durabilité



Les accords de durabilité:

Possibilité apportée par la réglementation communautaire de déroger au droit de la concurrence si cela permet d'atteindre des objectifs environnementaux

- Le projet doit être porté par une ou plusieurs organisations issues de la production
- La fixation d'un prix est possible selon les lignes directrices mais encadrée

→ **Proposition portée par Vignerons Coopérateurs – victoire syndicale**

Objectifs de l'accord

Proposition de prix d'orientation:

- mise en place de **prix d'orientation pour les vins bio et HVE, en VRAC**

Interprofession ciblée : INTEROC pour IGP Pays d'Oc

sur 6 cépages (Merlot – Cabernet Sauvignon – Chardonnay – Sauvignon – Grenache – Cinsault)

Durée: 2 ans et renouvellement possible après évaluation





Quelles règles de fixation du prix d'orientation ?

Etude des coûts de production

Analyse des coûts de production selon une méthode Objective et représentative
Modulation à prévoir selon les rendements des cépages ou catégories retenues

Surcoûts HVE et bio

Evaluation des surcoûts pour les vins HVE et bio par rapport au conventionnel.

Prix d'orientation

Plafonné au coût de production + 20%

Fixé librement entre les parties s'il est en-dessous de ce plafond

L'accord de l'organisation de la production prendra le relais si la négociation verticale n'aboutit pas





LA COOPÉRATION AGRICOLE
VIGNERONS COOPÉRATEURS
OCCITANIE



Coûts de production et rentabilité





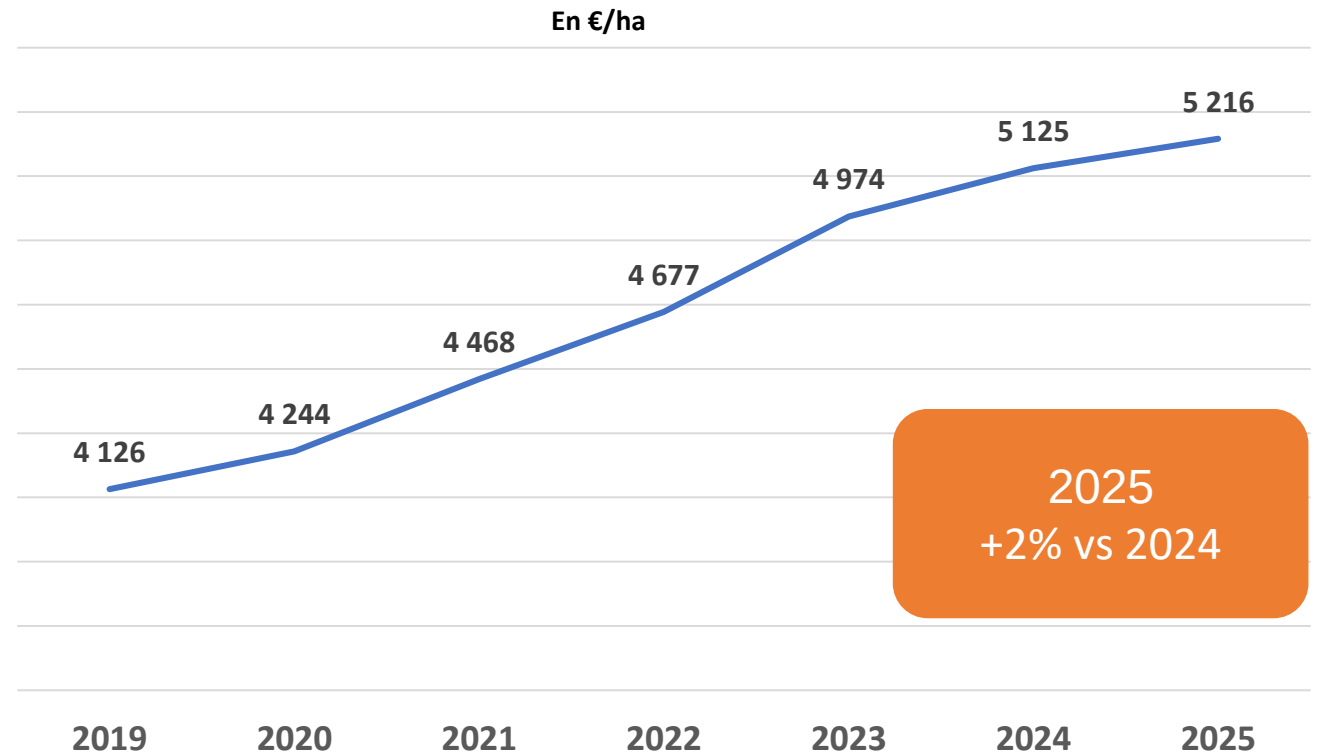
LA COOPÉRATION AGRICOLE
VIGNERONS COOPÉRATEURS
OCCITANIE

Evolution des coûts de production au vignoble en HVE

TOTAL DES FRAIS

Des coûts en constante augmentation en lien avec les aléas climatiques, les problèmes d'approvisionnement (covid) et l'inflation

Evolution des coûts de production au vignoble*



* total des frais + amortissement plantations

Evolution des coûts de vinification

Pour 2025 nous avons tenu compte de la hausse du coût de la main d'œuvre (+2%)

/! ces chiffres s'entendent pour un rendement moyen quinquennal et ne tiennent pas compte de la petite récolte !

Le coût est donc à ajuster selon chaque situation

	AOC Rouge	IGP Pays d'Oc	IGP Standard
2019	28	23	23
2020	28	23	23
2021	29	24	24
2022	31	25	25
2023	32	27	27
2024	33	28	28
2025	33,7	28,7	28,7



ACCORD DE DURABILITE

Les premières commissions ont eu lieu à Inter'OC ce mercredi 22 octobre réunissant des représentants du négoce et de la production afin d'échanger et évoquer la fixation d'un prix sur les différents cépages évoqués.

Pays d'OC Rouge MERLOT

Pays d'OC Rouge CABERNET SAUVIGNON

Pays d'OC Rosé GRENACHE

Pays d'OC Rosé CINSAULT

Pays d'OC Blanc CHARDONNAY

Pays d'OC Blanc SAUVIGNON





LA COOPÉRATION AGRICOLE
VIGNERONS COOPÉRATEURS
OCCITANIE

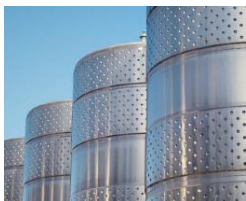
Restructuration des caves Coopératives

Point sur la mission CGAAER

Mission CGAAER

Accueil des deux inspecteurs du CGAAER en Occitanie par les Vignerons Coopérateurs du 22 au 24 juillet :

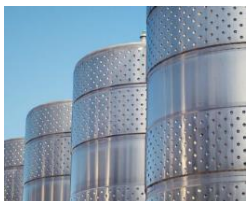
- Temps d'échanges avec les membres du bureau de VCO pour présenter notre organisation, nos actions auprès des caves coopératives.
- Evoquer le rôle des caves coopératives sur les territoires en Occitanie, réaffirmer le principe que les caves sont le prolongement des exploitations viticoles de leurs membres.
- Discuter de l'enveloppe des 10 millions d'euros voté au budget pour la restructuration des caves coopératives et faire des propositions sur la forme que cette aide pourrait prendre.



Mission CGAAER

Programme de visites :

- Visite et échange avec l'Interpro Inter'OC
- Rencontre avec le Président de la Chambre d'Agriculture Régionale Occitanie
- Rencontre avec le Président des Vignerons Coopérateurs de France
- Visites des caves coopératives de l'Ormarine à Pinet (34), de Vinalie à Saint Sulpice (81), des Terroirs du Vertiges à Talairan (11), du Vignoble Cap Leucate (11), la cave coopérative de Lédignan (30), la cave coopérative de Montagnac (30) et la cave Vignerons Propriétés Associés à Calvisson (30)



AIDE A LA RESTRUCTURATION

Les propositions des Vignerons Coopérateurs d'Occitanie :

Cette aide doit permettre la prise en charge :

- Des audits préalables qui seraient nécessaire au projet de restructuration des caves coopératives.
- Le coût de déplacement de matériel entre sites.
- une aide en fond propres pour accompagner les surcoûts liés au rapprochement par fusion



Aide A LA RESTRUCTURATION

Les propositions des Vignerons Coopérateurs d'Occitanie :

Une évolution des règles comptables :

- du traitement des amortissements des sites qui seraient fermés dans le cadre des restructurations.
- sur la possibilité d'utilisation des plus value de cessions de site dans le cadre des restructurations pour venir compenser les surcoûts liés à la restructuration
- sur la possibilité de créer du déficit d'exploitation afin de prendre tout ou partie en charge les surcoûts liés à la restructuration.

